

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/11/22			170 DHS controle (G)	 Dr. Berrisou Medecine generale Sidi Maârouf - Lot Neim Casablanca
23/11/22				
PHARMACIE DE LA DECOUVERTE Lot. Al Moustakbal Lot. N° 7 Route 1029 Sidi Maârouf - Casablanca Tél. : 0522 97 57 46	Reçu de Pharmacien au n° 0522 97 32 23 du Fournisseur			

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Kenza BERRISSOUL

Médecine générale
Médécine du travail
Echographie
Diabétologie
Nutrition
Ex. Médecin à l'hôpital Sidi Maârouf

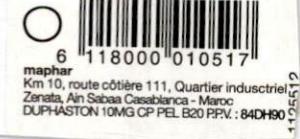


الدكتورة كنزة برسول

الطب العام
طب الشغل
الفحص بالصدى
أمراض السكري
التغذية
طبيبة سابقاً بمستشفى سيدني معروفة

ORDONNAN

Casablanca, le 17/11/27



DUANE



DUANE

84,90 Duphasston 1cpx21+
 169,80 2) neosup 500 1cpx21+
 Réu 1gel +
 3) oely Réu 1gel +
 4) Dispex 2-21+
 Total : 264,70

PHARMACIE DE LA DECOUVERTE
 Lot. Al Moustakbal, Lot N°7
 Route 1029, Sidi Maârouf - Casablanca
 Tél.: 0522 97 32 23. Fax : 0522 97 54 48

PHARMACIE DE LA DECOUVERTE
 Lot. Al Moustakbal, Lot N°7
 Route 1029, Sidi Maârouf - Casablanca
 Tél.: 0522 97 32 23. Fax : 0522 97 54 48

Dr. Kenza BERRISSOUL
 Médecine générale
 6 Bd Abou Bakr El Kadiri
 1^{er} étage N°2, Lot Naim - Sidi Maârouf - Casablanca

6 شارع أبو بكر القادياني الطالق الأول - إقامة التقييم - سيدني معروفة - الدار البيضاء
 6 Bd Aboubakr El Kadiri 1^{er} étage N°2, Lot Naim - Sidi Maârouf - Casablanca
 Tél : 05 22 78 42 78

Dr. Kenza BERRISSOUL

Médecine générale
Médecine du travail
Echographie
Diabétologie
Nutrition
Ex. Médecin à l'hôpital Sidi Maârouf



الدكتورة كنزة برسول

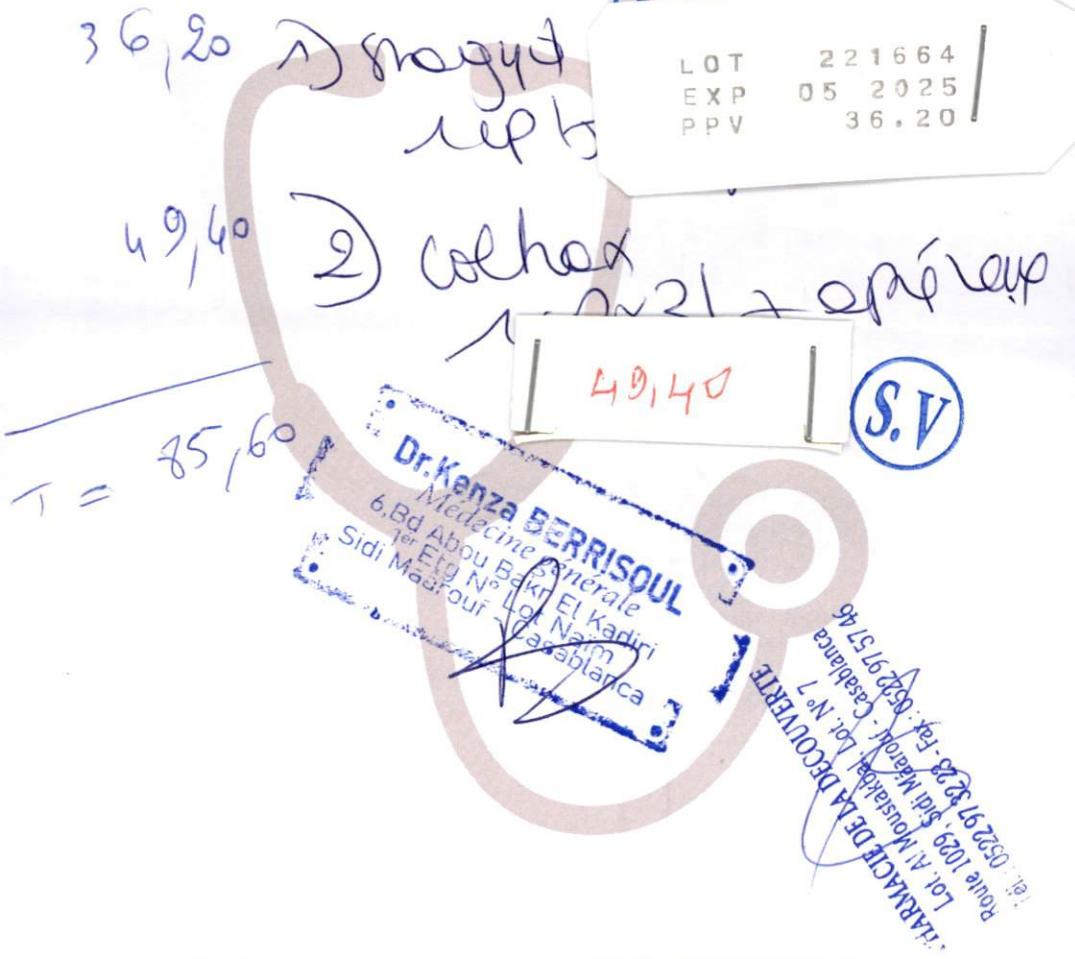
الطب العام
طب الشفط
الفحص بالصدري
أمراض السكري
التغذية
طبية سابقاً بمستشفى سيدني معروف

ORDONNANCE

Casablanca, le 23/11/22 الدار البيضاء، بتاريخ

ONSIK 1508NAD

LOT	221664
EXP	05 2025
PPV	36.20



6 شارع أبو بكر القادري الطابق الأول - إقامة النعيم - سيدني معروف - الدار البيضاء
6 Bd Aboubakr El Kadiri 1^{er} étage N°2, Lot Naim - Sid Maârouf - Casablanca
Tél : 05 22 78 42 78